
Procédures pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD

Séance 2 - Discussion du GAC sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD

Table des matières

Contexte	2
Problématiques	2
Proposition des dirigeants pour l'action du GAC au cours de l'ICANN69	3
Faits importants	3
Positions actuelles	4
Principaux documents de référence	5
Informations complémentaires	5

Contexte

Depuis sa création, l'ICANN a généré plusieurs expansions de l'espace de noms de domaine de premier niveau (TLD). L'expansion la plus récente et la plus importante a commencé en 2012 et a permis d'ajouter plus de 1000 nouveaux gTLD au DNS.

Cette nouvelle expansion, connue comme le « Programme des nouveaux gTLD » ou la « série de nouveaux gTLD de 2012 », a été le résultat d'un processus pluriannuel d'élaboration de politiques auquel le GAC a participé, faisant des propositions quant à la forme des principes politiques, des avis relatifs aux sauvegardes et des objections à des candidatures qui suscitaient des préoccupations concernant les politiques publiques.

Plusieurs processus¹ qui ont alimenté les délibérations sur ces conclusions et des questions politiques plus larges liées au développement futur des gTLD ont intéressé le GAC, dont :

- La [révision de la concurrence, la confiance et le choix du consommateur](#), dont [les recommandations finales](#) (8 septembre 2018) sont en cours de mise en œuvre dans un contexte de débats intenses, conformément à la [décision](#) du Conseil d'administration de l'ICANN (1er mars 2018)
- La [révision de tous les mécanismes de protection des droits dans tous les PDP relatifs aux gTLD](#) de la GNSO vise à évaluer l'efficacité d'instruments tels que l'UDRP, l'URS et le TMCH et à suggérer de nouvelles recommandations politiques dans ces domaines
- Le [PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) (Sub Pro PDP) de la GNSO, et dans le cadre de ce processus, la [piste de travail 5 sur les noms géographiques au premier niveau](#)

Depuis 2016, le groupe de travail consacré à un processus d'élaboration de politiques sur les procédures ultérieures des nouveaux gTLD (Sub Pro PDP WG) a mené des délibérations en examinant et en discutant le programme de 2012, et en sollicitant la participation de la communauté sur les recommandations de politiques dans le but d'améliorer la prochaine série de nouveaux gTLD. En définitive, le résultat de ce PDP WG sera la base de la politique et des règles régissant la prochaine expansion des gTLD.

Problématiques

Au moment de rédiger le présent document d'information, le Sub Pro PDP WG a finalisé les recommandations préliminaires et publié le [rapport final préliminaire des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#), qui ont déclenché une période de consultation publique. Le GAC rédige actuellement un commentaire collectif. Il est prévu que le Sub Pro PDP WG soumette ses recommandations finales au conseil de la GNSO au cours du 4e trimestre de 2020.

L'ICANN69 est l'occasion pour le GAC de discuter des recommandations finales du groupe de travail consacré au PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, d'examiner

¹ Consultez le calendrier sur <https://newgtlds.icann.org/en/reviews> pour un aperçu des processus pertinents et de certaines de leurs interactions.

les commentaires publics soumis par le GAC et d'autres SO et AC, et les réactions initiales du groupe de travail sur le PDP.

Plusieurs étapes avec des délais variables auront lieu conformément au processus d'élaboration de politiques après que le PDP Sub Pro aura soumis les recommandations finales au conseil de la GNSO au cours du 4^e trimestre de 2020 :

- i. Examen du conseil de la GNSO et adoption des recommandations du PDP dans le rapport final ;
- ii. Examen du Conseil d'administration de l'ICANN des recommandations du PDP telles qu'adoptées par le conseil de la GNSO. Une fois le rapport adopté par la GNSO, le GAC aura l'occasion d'offrir au Conseil d'administration un avis consensuel.
- iii. Début de la mise en œuvre (selon les instructions du Conseil d'administration) des recommandations de politiques (qui comprendront certainement un Guide de candidature révisé) par l'organisation ICANN.

Une fois que ces étapes successives auront été terminées, l'organisation ICANN devrait commencer à recevoir de nouvelles candidatures pour des gTLD.

Le GAC a [conseillé](#) que cela devrait se faire selon un « *schéma logique, séquentiel et coordonné* » tenant compte des résultats de « *l'ensemble des révisions pertinentes* », des exigences « *d'interopérabilité, de sécurité, de stabilité et de résilience* », de « *l'analyse indépendante des coûts et des bénéfices* », et tout en proposant « *un cadre politique et administratif accordé et soutenu par toutes les parties prenantes* » dans le [Communiqué du GAC d'Helsinki](#) (30 juin 2016) et réitéré dans le [Communiqué du GAC de Kobe](#) (14 mars 2019).

Plus récemment, dans le [Communiqué du GAC de Montréal](#) (6 novembre 2019) le GAC conseille au Conseil d'administration de l'ICANN de *ne pas procéder à une nouvelle série de gTLD jusqu'à ce que la mise en œuvre des recommandations de la révision sur la concurrence, la confiance et le choix des consommateurs identifiées comme des « conditions préalables » ou « hautement prioritaires » ait été complétée.*

Proposition des dirigeants pour l'action du GAC au cours de l'ICANN69

1. Contribuer à la révision et à la tenue de discussions constructives sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD en vue de :
 - a. mettre à jour les positions du GAC en matière de politiques concernant les processus plus généraux liés aux séries ultérieures de nouveaux gTLD (par exemple, avis du GAC au Conseil d'administration de l'ICANN ou tout autre élément découlant du déploiement et de la préparation de la prochaine série de nouveaux gTLD)

Faits importants

Le PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD de la GNSO [a été lancé](#) le 17 décembre 2015 afin de déterminer « *si des modifications ou ajustements des recommandations*

de politiques existantes [...] étaient nécessaires » eu égard aux politiques originales que la [charte](#) du groupe de travail reconnaît comme ayant été « conçues de sorte à mettre en place un mécanisme systématisé permanent pour les candidats à de nouveaux domaines de premier niveau ».

Jusqu'à présent, les jalons du groupe de travail consacré au PDP comprennent :

- une [première série de consultations communautaires](#) sur des questions générales (été 2016)
- une [deuxième série de consultations communautaires](#) sur un large éventail de sujets plus spécifiques (mars-mai 2017). Au total, 25 [soumissions](#) y ont été présentées.
- un [rapport initial](#) (3 juillet 2018) qui décrit les délibérations du groupe de travail, les recommandations préliminaires, les options potentielles et les questions spécifiques à la communauté de l'ICANN. Au total, 72 [soumissions](#) y ont été présentées pendant une période de 3 mois.
- un [rapport initial complémentaire](#) (30 octobre 2018) abordant un ensemble plus limité de nouvelles questions dont les enchères, les commentaires sur les candidatures, les modifications des candidatures et la proposition d'amélioration du soutien des bureaux d'enregistrement aux nouveaux gTLD. 14 [soumissions](#) y ont été présentées.
- un [rapport initial complémentaire sur sa piste de travail 5](#) (5 décembre 2018) portant sur l'utilisation de noms géographiques au premier niveau².
- un [document de travail - Recommandations finales préliminaires du Sub Pro PDP WG](#) (en cours - devrait être soumis à consultation publique en début juillet 2020)
- Le groupe de travail dans son ensemble a examiné les commentaires publics sur son [rapport initial](#) et son [rapport initial supplémentaire](#) jusqu'à l'ICANN66.
- Le [rapport final préliminaire sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) a été publié pour [consultation publique](#) le 20 août 2020.

Il est prévu que le rapport final soit présenté au Conseil d'administration pour sa considération au cours du 4e trimestre de 2020.

Positions actuelles

Veillez également vous reporter aux deux documents clés du GAC dans le cadre du paquet d'informations du GAC pour l'ICANN69 :

1. [Fiche de suivi du GAC](#) (annexe au présent document d'information) pour une référence complète des commentaires/avis précédents du GAC fournis à ce jour et l'état mis à jour des

² L'élaboration de politiques en matière de noms géographiques est assurée par un autre groupe de travail interne créé par le GAC. Veuillez consulter les ressources adéquates sur le site web du GAC consacré au Groupe de travail sur les noms géographiques et ses [activités liées à la piste de travail 5 du PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD de la GNSO](#).

recommandations du groupe de travail consacré au PDP n'ayant été examinées que par les dirigeants du GAC ;

2. Commentaire collectif du GAC sur le rapport final sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD
3. [Recueil des apports individuels du GAC](#) faisant référence à la consultation écrite du GAC entreprise en avril 2020 sur 5 sujets prioritaires liés aux recommandations finales préliminaires du groupe de travail consacré au processus d'élaboration de politiques relatives aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Principaux documents de référence

- [Fiche de suivi du GAC : statut des principaux domaines d'intérêt du GAC pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD](#)
- [Rapport final préliminaire du groupe de travail consacré au processus d'élaboration de politiques relatives aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#)
- [Compilation de l'apport individuel du GAC](#)

Informations complémentaires

- [Communiqué du GAC de l'ICANN68](#)
- [Communiqué du GAC de l'ICANN67](#)
- [Réponse du GAC](#) aux questions de clarification du Conseil d'administration de l'ICANN sur l'avis du GAC du communiqué de Montréal (20 janvier 2020)
- Fiche de suivi du GAC sur les mesures prises par le Conseil d'administration suite aux recommandations finales issues de la révision de la CCT (6 juin 2019) jointe au document d'information relatif à la révision de la CCT pour la [Séance 11.1 sur la mise à jour des révisions de l'ICANN](#)
- [Résolution](#) et [fiche de suivi](#) du Conseil d'administration de l'ICANN et mesures prises par le Conseil suite aux recommandations finales issues de la révision de la CCT (1er mars 2019)
- [Recommandations finales de la révision de la CCT](#) (8 septembre 2019)
- Avis du GAC du [Communiqué d'Helsinki](#) sur les [politiques et procédures des futurs gTLD](#) (30 juin 2016)

Gestion des documents

Réunion	Réunion générale annuelle virtuelle ICANN69, du 13 au 22 octobre 2020
Titre	Procédures pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD

Distribution	Membres du GAC (avant la réunion) et du public (après la réunion)
Date de distribution	Version 1 : 21 septembre